

Le maire de St-Donat veut donner le nom de Chevrette à une route jugée inutile

Noël, André

Le maire de Saint-Donat, Yves Paquin, veut donner le nom du ministre des Transports, Guy Chevrette, à une nouvelle route de 15 millions de dollars qui reliera son village à Mont-Tremblant et qui pourrait s'avérer, selon les critiques, un monument au gaspillage.

"Je vais tout faire pour que cette route s'appelle la "route Chevrette", a dit le maire, hier. On lui a toujours parlé de ce projet. Le ministre a toujours dit qu'il se réaliserait. Et il a débloqué les fonds pour que la route soit construite."

Il y a deux semaines, M. Chevrette a annoncé la construction de cette route de 31 kilomètres qui reliera les municipalités de Saint-Donat, de Val-des-Lacs et du Lac-Supérieur, en longeant la limite sud du parc du Mont-Tremblant.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec affirme que ce projet, financé en totalité par le ministère des Transports, ne figure dans aucun plan de transport et n'a jamais été établi comme une priorité.

En effet, une route relie déjà ces villages. Et elle est plus courte (d'au moins deux kilomètres) que la future route. Mais il y a plus. Une étude faite l'année dernière par le Conseil régional de développement (CRD) de Lanaudière conclut qu'il s'agit d'un projet coûteux et inutile.

"Toutes les options de (nouvelle) route entre Saint-Donat et le Mont-Tremblant apportent toutes trop peu d'impacts économiques pour en justifier les importants coûts requis par leur construction et leur entretien", indiquent les auteurs de l'étude, après avoir consulté plusieurs experts, dont le directeur régional du ministère des Transports.

"Compte tenu du peu d'impact des options (de nouvelles routes) sur l'économie de temps (sept minutes au maximum), du faible débit d'automobiles anticipé et des coûts élevés de construction, il n'est pas surprenant de constater que les résultats (des recherches) présentent un rendement économique négatif."

"Nous sommes d'avis que le défi pour Saint-Donat consiste davantage à élaborer une véritable stratégie de développement économique, complète et étoffée et qui s'attaquera aux réels problèmes de fond."

(Le CRD a refusé de transmettre à *La Presse* l'étude au complet, bien qu'il s'agisse d'un document public payé par des fonds publics et ne contenant pas de renseignements personnels.)

La mairesse de Lac-Supérieur, Monique Grenier, aurait dû être une des premières intéressées par ce projet de nouvelle route. Mais elle n'a jamais été consultée et a été convoquée à la conférence de presse de M. Chevrette seulement la veille.

"Pour moi, l'approbation de ce projet est une surprise. Je comprends mal que le gouvernement débloque 15 millions de dollars pour ce nouveau tracé. Il y a déjà une route qui nous lie à Saint-Donat. Il serait beaucoup plus sage de l'améliorer. Pourquoi construire de nouvelles routes quand le gouvernement prétend qu'il n'a pas assez d'argent pour bien entretenir les routes existantes?"

Cette nouvelle route n'aura aucun bénéfice pour les habitants de Val-des-Lacs et du Lac-Supérieur, dit-elle. Et l'Association des ingénieurs du gouvernement se demande même quel bénéfice elle aura pour les citoyens de Saint-Donat.

Il est illusoire de penser que les skieurs de Mont-Tremblant iront prendre un verre à Saint-Donat, à 30 ou 50 kilomètres des centres alpins (nord et sud), après leur journée de ski, souligne l'Association. Rien n'indique que les touristes de l'est du Québec vont s'arrêter à Saint-Donat lorsqu'ils se rendront à Mont-Tremblant, sinon pour faire le plein d'essence. Sauf exception, les Montréalais n'arrêtent pas à Drummondville lorsqu'ils vont à Québec.

L'Association des ingénieurs se demande si le projet de route ne cache pas un projet de développement domiciliaire juste au sud du parc. Quoi qu'il en soit, le cabinet du ministre Chevrette répète que le ministre de Transports ne fait que répondre à la demande insistante de Saint-Donat.

Enfin, la Ville de Saint-Donat a le droit de donner le nom qu'elle veut à la route, y compris celui du ministre. "D'habitude, on ne choisit pas des noms de personnes encore vivantes, indique l'attachée de presse du ministre, Geneviève Masse. Mais sur un plan légal, les municipalités sont libres de choisir les noms de rues et de routes."